L'ÉCHO D'ARDOIX



BULLETIN MUNICIPAL

ÉDITORIAL

L'année 1986 a marqué le "point noir" de notre budget communal. Notre aide aux industries locales (Tissages d'Ardoix, TSR) a diminué nos recettes de taxe professionnelle de moitié et nous a obligé à augmenter fortement les taux d'imposition locale pour pouvoir réaliser les travaux indispensables (voirie) et boucler notre budget.

Cette année 1987 et les suivantes devraient être plus favorables à notre économie municipale. Cette pause dans nos revenus a été l'occasion de discuter plus longuement un certain nombre de projets qui nous tiennent à cœur (salle annexe à l'école publique, local WC sous HLM, tennis d'Ardoix...)

Je souhaite que 1987 voie la réalisation de tous ces projets, grâce au dynamisme de nos industries et de notre communauté.

> André Roumeysi, Maire

DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

Voirie

En 1986, d'importants travaux d'élargissement de chemins ruraux ont été effectués.

2 352 mètres linéaires ont été élargis à 5 m. Il est important de ne pas les labourer, et de clôturer à 2,5 m de l'axe du chemin.

Un désenclavement de hameaux a été éga-

lement réalisé. Pour cela, une subvention de 126 000 F a été accordée.

Elimination des ordures ménagères

Notre commune a adhéré au projet de four incinérateur mis à l'étude sur le canton de Satillieu.

La réalisation de ce four est prévue courant mai-juin.

Notre système de ramassage sera donc modifié. Un camion benne spécial passera deux fois par semaine (plus de papiers volants ou de sacs tombés de la remorque!). Ce camion large ne passant pas partout, certains points devront être regroupés.

Les ordures lourdes seront ramassées à part, la fréquence de passage restant à déterminer.

Les gravats pourront être déposés à la décharge actuelle. Celle-ci devant être clôturée, la clé devra être demandée à la mairie. La remise en état et la clôture de la décharge actuelle bénéficient d'une subvention de 18 000 F.

Ecole publique

Le nombre d'enfants ayant augmenté suite à la fermeture de l'école de Cormes, le conseil municipal décide la réalisation d'une salle annexe à l'école du chef-lieu. Cette salle nouvelle, d'une surface de 52 m², permettra une meilleure qualité d'enseignement, notamment pour les travaux pratiques.

Une estimation, réalisée par Monsieur Bertrand, architecte, s'élève à 310 000 F TTC. Une notification de subvention sera arrêtée courant avril par le conseil général pour un montant de 126 250 F. Le permis de construire est accordé et l'appel d'offres a été lancé. Les travaux seront terminés pour la rentrée 87-88.

WC et local communal

La réalisation de ce projet débutera fin mars. Tous les accords nécessaires ont été obtenus (enquête publique, avis de la DDASS, permis de construire, service départemental de l'architecture).

Cette réalisation s'élèvera à 142 000 F. Le raccordement à l'égout et le branchement d'eau s'ajoutant à cette somme.

P.O.S.

Notre P.O.S. a été modifié en 1986 sur des points de détail qui nous avaient échappés lors de son élaboration, et qui bloquaient la construction dans certaines zones, notamment en zone N.A. La zone N.A. des Roussines passe en N.B., la zone N.A. des Matrons inchangée, une partie de la zone N.A. des Auches passe en N.B., la zone N.A. Les Gueritoux-Prepeysseau passe en U.B. et N.B., agrandissement de la zone N.B. vers Chamas. Les abris de jardin sont autorisés à 20 m² maximum avec la possibilité de les construire en limite avec une hauteur ne dépassant pas 3 m à l'égoût du toît.

Tennis

La création de terrains de tennis est à l'étude. Le conseil municipal a décidé la construction d'un court de tennis en 1987. Pour des raisons de plafonnement de subvention, il est en effet plus avantageux de repousser à 1988 la construction du deuxième terrain prévu, en déposant un deuxième dossier à cet effet.

Travaux intérieurs de l'église

Un tel projet demande préalablement un retour à notre équilibre financier et une réflexion approfondie appuyée par des études présentées par des personnes qualifiées. La meilleure formule serait qu'un **comité paroissial** se constitue sur cette question. Dans ce cas, un financement pour une pré-étude pourrait être demandée à la municipalité. Si l'on compte deux ans d'études préalables, les travaux pourraient être envisagés à partir de 1989. Les premiers remboursements interviendraient en 1990.

Projet d'irrigation

Courant novembre avait lieu une rencontre en mairie d'Ardoix en présence de M. Sabarthes, de M. le Maire, des agriculteurs des communes d'Ardoix, Quintenas, Saint-Romain-d'Ay, pour une étude d'un projet d'irrigation dans le cadre des programmes intégrés méditerranéens financés par les instances européennes. Un recensement a été effectué avec un regroupement de vingt-cinq propriétaires pour une superficie d'environ quarante hectares sur la commune d'Ardoix. Pour mener à bien ce projet, un bureau a été constitué: Président: M. Tazenas, Saint-Romain-d'Ay; Viceprésidents: M. Forel, Ardoix; M. Besseas, Quintenas; Trésorier: M. Léon Muret, Ardoix; Secrétaire: M. Christian Coulaud, Ardoix.

Les personnes intéressées peuvent encore se faire connaître auprès des responsables.

ÉTAT-CIVIL DEPUIS DÉCEMBRE 1985



NAISSANCES

Le 11.12.85 : Grégory, premier enfant chez Michel et Gislhaine Deygas.

Le 23.01.86 : Stéphanie, troisième enfant chez Jean et Chantal Catinon.

Le 3.03.86 : Lionel, premier enfant chez Alex et Nadine Goudard.

Le 22.03.86 : Charlotte, deuxième enfant chez Jean-Paul et Odile Brot.

Le 10.04.86 : Marlène, deuxième enfant chez Pierre et Mireille Dandrieux.

Le 17.06.86 : Dorian, deuxième enfant chez Jean-François et Martine Joubert.

Le 27.06.86 : Floriane, troisième enfant chez Daniel et Josette Forel.

Le 4.08.86 : Sonia, deuxième enfant chez Alain et Béatrice Poulenard.

Le 12.09.86 : David, deuxième enfant chez Denis et Yvette Coulaud.

Le 11.12.86 : Fabien, deuxième enfant chez René et Danielle Libat.

Le 27.12.86 : Céline, deuxième enfant chez Maurice et Nancy Vachier.

MARIAGES

A Ardoix:

Le 9.08.86 : Eric Roumeysi et Corine Duffait d'Annonay.

Le 30.08.86 : Philippe Gonnard, de Saint-Jeure-d'Ay, et Anne Duclot.

A Saint-Uze:

Le 30.08.86 : Guy Dégas et Marinette Decorme de Saint-Uze.

DÉCÈS

Le 2.07.86 : Henri Besset dans sa 84° année. Le 24.09.86 : Alphonsine Buhler dans sa 93° année.

Le 12.10.86 : Maria Vernet dans sa 77^e année. Le 5.11.86 : Camille Bombrun dans sa 78^e année.

Le 6.11.86 : Joseph Vernet dans sa 81° année.

LE BUDGET COMMUNAL

DÉCISIONS EN MATIÈRES DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	1 507 000	3,76 %	56 663
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 210 000	8,22 %	99 462
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	144 000	64,19 %	92 433
Taxe professionnelle	2 000 000	11,03 %	220 600
Total	4 861 000		469 158

BALANCE GÉNÉRALE

Libellés	Propositions du maire	Votes du conseil municipal
Section de fonctionnement :		
Dépenses	915 196	915 196
Recettes	915 196	915 196
Section d'investissement :		
Dépenses	854 690	854 690
Recettes	854 690	854 690

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	1985	1986		1985	1986
Denrées et fournitures	48 700	47 800	Travaux et services		
Habillement	3 500	3 000	extérieurs	99 120	120 200
Carburants	6 000	6 000	Entretien de bâtiments	10 000	30 000
Combustibles	35 000	30 000	Entretien de voirie et de		
Produits d'entretien			réseaux	20 000	10 000
ménager	200	300	Entretien de matériel,		
Fournitures scolaires	2 000	2 500	outillage et mobilier	3 000	6 000
Fournitures de bureau	2 000	6 000	Entretien de matériel de		
Frais de personnel	262 175	265 420	transport	5 000	5 000
Rémunération du personnel			Acquisitions de petit matériel,		
permanent titulaire	176 300	180 000	outillage et mobilier	500	500
Rémunération du personnel		100 000	Electricité, eau, gaz,		
non titulaire	315	320	assainissement	45 000	50 000
Rémunérations diverses		17 100	Primes d'assurances	15 620	18 700
Charges sociales	68 460	68 000	Participations et		
Impôts et taxes	1 432	1 700	contingents	167 956	179 465
Impôts fonciers et taxes			Contingent pour dépenses		
foncières	1 432	1 700	d'aide sociale	52 408	53 859

Cotisations municipales	158	79	Impressions, reliures et autres		
Contingent pour serv. d'incendie	10 968	12 588	prestations de service	6 000	6 000
Participations à charges			Documentation générale	330	500
intercommunales	88 795	96 239	Frais de P.T.T.	3 500	4 500
Autres contingents			Ind. de fonction du maire		
et participations diverses	1 627	1 700	et des adjoints	40 000	41 500
Autres prestations de service : école privée	14 000	15 000	Frais financiers	94 516 92 016	108 522 106 022
Allocations - Subventions	15 100	17 500	Frais financiers divers	2 500	2 500
Allocations T.U.C.	1 000	1 500	Excédent de fonction.		
Subventions	14 100	16 000	capitalisé 175 959		120 589
Frais de gestion générale _	51 330	54 000	Prélèvement pour dépenses		
Fêtes et cérémonies	1 500	1 500	d'investissement	175 959	120 589

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	1985	1986		1985	1986
Produits de l'exploitation _ Taxe d'enlèvement des ordures	40 000	50 000	D.G.F. Dotation de péréquation (potentiel - effort fiscal) D.G.F. Dotation de péréquation	89 714	32 152
ménagères Produits domaniaux Location des immeubles	4 205	4 205	(revenu imposable) D.G.F. Dotation de	45 017	27 216
et du matériel	4 205	4 205	compensation	8 057	25 592
Produits financiers	1 236	1 209	Impôts indirects Attribution sur permis	7 863	7 813
Intérêts des prêts et créances	1 236	1 209	de chasser Taxe additionnelle aux droits	400	400
Recouvrements -			de mutation	7 463	7 413
Subventions	17 328	16 000	Contributions directes	604 820	558 340
Recouvrement de frais de chauffage, éclairage Participations des	8 000	7 000	Produits des contributions directes	477 861	469 114
départements	9 328	9 000	dont : compensation "salaires"	23 739	23 739
Dotations versées par l'Etat D.G.F. Dotation de base		277 629 192 669	Attribution du fonds départ. de la taxe professionnelle Subvention fiscale	94 852 8 368	10 140 7 921

SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

Dépenses d'investissement	854 690	Recettes d'investissement	854 690
Remboursement d'emprunts	84 537	Subventions d'équipement, dons et legs _	_ 368 301
Acquisition de biens meubles et		Prélèvements sur recettes de	
immeubles	_ 347 402	fonctionnement	_ 120 589
Travaux de bâtiment et de génie civil	242 000	Participations à des travaux d'équipement	_ 45 800
Prêts et avances à long ou moyen terme	180 751	Produits des emprunts	_ 320 000

LA VIE DES ASSOCIATIONS

SAPEURS-POMPIERS D'ARDOIX

APPEL DES SAPEURS-POMPIERS PAR LE 18

La commune vient de procéder au déplacement de la sirène, qui est maintenant installée sur le toit de la mairie. Elle vient d'être équipée de la télécommande qui se fait à partir de la caserne d'Annonay. Donc, pour chaque appel aux sapeurs-pompiers d'Ardoix, vous faites le 18. Vous tombez à Annonay, et les sapeurs-pompiers d'Annonay actionnent la sirène d'Ardoix par télécommande. Le corps des sapeurs-pompiers d'Ardoix est équipé de plusieurs postes radio qui communiquent dans tout le département. Dès que la sirène est actionnée, les pompiers d'Ardoix se rendent au dépôt et entrent en liaison par radio avec les pompiers d'Annonay pour renseignement sur l'appel.

L'appel peut se faire directement d'Ardoix par la sirène. Un bouton est installé à l'angle du mur de clôture de la mairie, côté HLM, la rue qui descend au dépôt des sapeurs-pompiers.

En cas de panne importante du téléphone, avec l'achat de ces postes radio nous pourrons communiquer avec l'ensemble du département.

L'installation de la télécommande de la sirène et de deux postes radio est pris en charge en partie par le département et par la commune. Un complément sur l'achat du poste radio portatif a été financé par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Ardoix.

REMERCIEMENTS

Le corps des sapeurs-pompiers remercie chaleureusement les habitants de leur bon accueil et de leur générosité, lors de la présentation des calendriers, de même que tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont, à l'occasion de services rendus ou autre, remis un don en faveur de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Il renouvelle tous ses meilleurs vœux pour l'année 1987.

VOGUE

Les sapeurs-pompiers organisent, comme toutes les années, la vogue annuelle qui aura lieu cette année les 20 et 21 juin.

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS

Pour l'année 1986, 22 interventions pour les sapeurs-pompiers, se décomposant de la manière

suivante:

- 7 feux de forêts;
- 4 accidents ou transports de personnes malades ;
- 2 feux de cheminées;
- 3 nids de frelons ou guêpes ;
- 4 caves ou maisons inondées :
- 2 interventions diverses.

APEL - OGEC

Déjà six mois se sont écoulés depuis la rentrée scolaire, durant lesquels les enfants de l'école ont pu vivre des expériences toutes nouvelles grâce à l'enseignement qu'ils reçoivent, le but étant de les préparer plus activement à ce qui sera leur avenir.

Les membres de l'APEL et de l'OGEC se sont tous retrouvés à l'assemblée générale en octobre 1986, pour faire le bilan de l'année écoulée. Cela a permis une fois encore de constater la formidable motivation qui pousse les parents, les maîtresses, les sœurs et les élus locaux à donner aux soixante-six enfants beaucoup de possibilités pour favoriser leur épanouissement, leur éveil, et la découverte du monde qui les entoure.

L'APEL et l'OGEC ont accueilli cette année de nouveaux parents d'élèves qui ont su vite s'intégrer et participer activement à la vie de notre école avec beaucoup de dynamisme. Merci à tous. Continuons ensemble dans la joie et la bonne humeur. Nous rappelons que nos deux présidents pour l'année sont : Madame Panaye pour l'APEL et M. Roger Forel pour l'OGEC.

I. L'ANNÉE 1986 : UNE ANNÉE DE NOUVEAUTÉS ET DE CHANGEMENTS

. Le départ de Sœur Marie-Louise

Parents, enfants et enseignants lui ont témoigné leur amitié en se réunissant autour d'elle au cours d'un pique-nique aux Pins-des-Bruas en août dernier. Madame Rouchier lui succède pour assurer la direction de l'école, tout en continuant à s'occuper des tout-petits. Pour l'enseignement des CE2, CM1, CM2, nous avons accueilli Madame Langlais. Madame Becheras est toujours fidèle à ses grandes sections CP et CE1.

A la cantine, qui accueille maintenant plus de trente enfants, deux nouvelles sœurs sont venues aider Sœur Marie et Sœur Marie-Julienne pour satisfaire nos petits affamés. Sœur Marie-Julienne que nous avons été très contents de voir revenir chez nous après sa longue convalescence.

. L'informatique est entrée à l'école

Chacune des trois classes est à présent équipée d'un ordinateur, au grand plaisir des petits et des grands; les enseignantes ont suivi une formation en dehors de leurs heures de travail.

L'emploi d'un T.U.C. (travail d'utilité collective)

M^{lle} Sylvie Cabus aide les maîtresses depuis le dernier trimestre 86, son contrat ayant été reconduit pour toute cette année scolaire.

. Remise en état d'une classe

Au mois de juillet, beaucoup de parents ont été sollicités pour effectuer bénévolement tous les travaux : maçonnerie, peinture, etc. Merci à tous ceux qui ont pu ainsi donner un peu de leur temps libre ou de leurs vacances pour une bonne cause.

. Voyage de découverte

Grâce à l'aide de la municipalité, du conseil général, de l'APEL et de l'OGEC, quarante enfants accompagnés de leurs enseignantes et de deux mamans ont vécu cinq journées formidables en pleine montagne à "Lou Riouclar" dans les Alpes-de-Haute-Provence. Une expérience qui sera certainement à renouveler.

II. TOUJOURS BEAUCOUP DE DYNAMISME À L'ÉCOLE GRÂCE À SES ACTIVITÉS

- . Janvier : loto.
- Février : la soirée familiale.
- Mars : concours de pétanque. Nombreux sont ceux qui viennent toujours participer joyeusement.
- Mai : voyage scolaire. Cents vingt personnes sont parties découvrir : la Fontaine du Vaucluse, le Moulin des Bouillons, le Musée du Vitrail et le Village des Bories. Une journée chaude de rires et de bonne humeur où le soleil et la chaleur étaient aussi au rendez-vous.
- Juillet: la kermesse. La journée a débuté par une messe célébrée en plein air par M. le Curé d'Ardoix et un Père Missionnaire de passage dans notre région. Puis un défilé costumé a animé les rues de notre village. La fête se poursuit à l'ancienne école où nombreux ont trouvé à s'amuser et se divertir aux divers stands. Le soir, on partage ensemble la traditionnelle "tomme en salade" avec quelques airs de musique et quelques pas de danse.

Pour cette année, certaines dates ont été modifiées pour une meilleure organisation du calendrier des activités. Ainsi, la soirée familiale a déjà eu lieu fin 86. Beaucoup d'ambiance et de participants également au loto en janvier 1987.

Voici un rappel des dates à retenir pour 87 :

- 1er et 2 mai : bal sous chapiteau avec l'orchestre Penochet.
 - . A déterminer : concours de pétanque.
 - . A déterminer : voyage scolaire.
- 12 juillet : kermesse animée par le groupe folklorique de Roiffieux.

Souhaitons que l'école continue à être dynamique pour assurer l'avenir des enfants.

Encore bravo et merci à tous ceux qui veulent se donner la main, prendre des responsabilités et participer à la vie de l'école pour mener à bien tous les projets futurs.

APEL ET OGEC.

LE CLUB DU TROISIÈME ÂGE

ACTIVITÉS 1986

- . Le 2 janvier, nous avons tiré les rois.
- Le 6 février, nous avons dégusté les beignets du carnaval.
- Le 9 mai, premier voyage du Club, le Cantal : viaduc du Garabit, Chaude-Aigues, Brioude, Massiou, Saint-Flour, déjeuner panoramique, Monestrol-sur-Allier, Le Puy, Cinquante adhérents à cette journée.
 - Le 11 mai, concours de pétanque 42 doublettes.
- Les 2 et 3 août, vente d'objets de fabrication par les membres du Club à la salle des fêtes.
- Le 27 août, deuxième voyage, région sud de la Drôme: visite Verrerie de Montoison, Parc aux Oiseaux à Upie, visite au moulin à huile de Nyons, Cave de Tulette, Château antique de Suze-la-Rousse.
- Le 19 novembre, repas offert par la caisse du Club à tous ses adhérents dont cinquante étaient présents.

1987

- Le 25 janvier, loto annuel de notre Club.
- · Sans oublier les réunions bimensuelles.

L'A.C.C.A. D'ARDOIX



Le conseil d'administration s'est réuni ce vendredi à 20 h à la mairie d'Ardoix pour faire le bilan du loto qui vient d'avoir d'avoir lieu et pour les lâchers de gibier de repeuplement.

La chasse, activité naturelle sur notre commune,

est tout d'abord un sport. Le chasseur est un protecteur de la nature et de l'habitat. Il gère la faune sauvage dans le souci du respect des protecteurs. Affirmez-le à l'opinion publique qui ne le sait pas ou qui ne parvient pas à le comprendre. Le renard chasse les animaux de toutes sortes : lapins, faisans, etc. L'homme chasse les espèces trop envahissantes ou celles qui commettent des dégats à l'agriculture.

Des lâchers de gibier de repeuplement ont lieu sur notre commune (lièvres, faisans) et ce gibier coûte très cher : nous demandons à tous les propriétaires de ne pas laisser divaguer leurs chiens. Nous avons également effectué des cultures à gibier avec des agrenoirs.

Les festivités annuelles qui ont toujours lieu aux mêmes dates (tir aux pigeons : 3° dimanche de juillet ; loto : 3° dimanche de janvier) nous servent à financer le gibier de repeuplement.

Le bureau.

SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

RÉTROSPECTIVE

1986 aura été une année bien remplie où le Sou a fait preuve de dynamisme et d'initiative pour apporter un plus à l'éducation de nos enfants et développer les sorties et rencontres au niveau des parents. Alors, nous citerons pêle-mêle :

- · Randonnées pédestres.
- Quatre sorties de ski pour les enfants qui ont su donner le goût de ce sport à leurs parents puisque deux sorties supplémentaires ont été programmées le dimanche.
 - · Sorties cyclo.
- Séances de travaux manuels pour les mercredis pluvieux du deuxième trimestre.
- Voyage à Avenir Land où petits et grands s'en sont donnés à cœur-joie.
- Voyage à Paris en TGV pour les élèves des grandes sections maternelles, CP, CE et CM avec visite quidée de Paris en autocar.
- Rencontres sportives dans le cadre de l'USEP avec les écoles du secteurs.
 - Pique-nique à Cormes avec pétanque à l'appui.
- Enfin, l'année s'est terminée par le traditionnel arbre de Noël avec son père Noël, ses cadeaux, ses dessins animés, ses poèmes, chants et sketches et ses montages-diapos.

A propos du bureau, signalons le départ de notre trésorier M. Gaches à qui nous renouvelons nos remerciements pour son dévouement au cours de treize années passées au Sou à cette fonction. M. Michel Biennier a été désigné pour lui succéder. Soyons certains qu'il saura mener sa tâche à bien.

Le Sou, avec l'ade financière de la mairie, a engagé un nouveau T.U.C. jusqu'en juin 1987 ; il s'agit de M^{lle} Véronique Vernet en remplacement de M^{lle}

Véronique Ravinel.

Signalons l'achat d'un photocopieur pour la classe et la mise en place d'un mini labo photo sous la responsabilité de M^{me} Escoulen, qui va dans un premier temps initier les enfants.

Nous n'oublierons pas de remercier tous les participants à nos lotos, bal et concours de pétanque car, sans eux, il nous aurait été difficile de réaliser tout ce programme.

ET MAINTENANT: 1987

- D'abord, nous essaierons de renouveler le programme 1986 puisque chacun semble avoir été satisfait, tout en essayant de diversifier les activités.
- Local salle polyvalente. Cela semble en bonne voie et nous remercions au passage M. le Maire et son équipe municipale. Cette salle nous facilitera beaucoup les choses au niveau des sections enfantines et de la future cantine, entre autres.
- Une initiative. Les sympathisants de l'école publique pourront adhérer sans être parents d'élèves. Alors, si vous vous sentez concernés, si vous avez des idées à mettre au service du Sou, n'hésitez pas, achetez une carte d'adhérent. Prix : 20 F.
- Rappel : l'école publique accueille les enfants à partir de deux ans.

TENNIS-CLUB

La vie sportive d'Ardoix doit se diversifier. Les jeunes et les moins jeunes n'ont pas sur place un choix d'activités sportives assez vaste pour oublier quelques instants leur travail quotidien. C'est pourquoi, depuis le 27 juin 1986, une nouvelle association s'est crêée, ayant pour but la formation d'un club de tennis. Ce club organisera des tournois intervillages les week-end et d'autres manifestations autour de ce sport qui se développe de plus en plus.

Ne laissez donc pas passer l'opportunité de conserver à Ardoix un noyau de sportifs de tous âges qui désirent pratiquer le tennis ou qui vont jouer sur d'autres courts comme Saint-Vallier, Saint-Victor, Saint-Jeure-d'Ay ou Quintenas. Déjà, un bon nombre de personnes ont été motivées pour participer. Nous rappelons qu'une avance sur cotisation de 50 F est demandée ; toutes les personnes désirant pratiquer ce sport peuvent se faire inscrire chez Jeanine Randon. Il faut que nous puissions savoir avec un maximum de précision le nombre de personnes intéressées pour pouvoir avancer notre projet avec la municipalité, en espérant que ce projet pourra se concrétiser très bientôt. Après un bon départ de l'association, la balle est dans le camp de la municipalité.

Composition du bureau

Président : Jacques Neveu. Trésorier : Alain Panaye.

Trésorier-adjoint : Françoise Péristil.

Secrétaire : Cécile Roumeysi.

Secrétaire-adjoint : Michel Becheras.

Encadrement école de tennis : Mireille Montagnon, Marie-Jo Alléon, Marie-Dominique Dert.

Information : Isabelle Dert.

Membres: René Coste-Chareyre, Emmanuel

Grange.

AMICALE BOULES D'ARDOIX

Suite à la réunion du 26 octobre 1986, une partie des membres du bureau a démissionné. En effet, le président, M. Raymond Grange, ainsi que le secrétaire, M. Henri Grange, ont fait part de leur décision de cesser leur activité à la tête des Boules. Un nouveau bureau a été formé: M. Camille Vercasson, président; M. Marius Poulenard restant trésorier; M. Didier Roumeysi et M. Richard Duclot secrétaires.

L'actuel bureau ainsi que les sociétaires tiennent à remercier l'ancien bureau pour tout le travail accompli au cours de ces trois dernières années.

L'année 1987 comprendra:

- Trois concours sociétaires :
- le lundi 20 avril : la coupe Coste-Chareyre ;
- le samedi 23 mai ;
- le samedi 29 août : la coupe du président.
- Le grand concours du secteur (16 quadrettes) :
- le dimanche 9 août.
- Un challenge de l'amitié quelque peu modifié. Cette compétition devra présenter une équipe de dix joueurs minimum par rencontre comprenant une quadrette, une doublette, un tête à tête, deux "points ciblés", deux "tirs ciblés". Le déroulement s'effectue sur cing rencontres :
 - le samedi 21 mars : déplacement à Vocance ;
 - le samedi 4 avril : déplacement à Satillieu ;
 - le dimanche 26 avril : réception de Roiffieux ;
- le dimanche 27 mai : déplacement à Saint-Alban-d'Ay ;
- le dimanche 23 août : réception de Quintenas.
 La saison 1987 se clôturera comme chaque année le 5 septembre par une friture (chez Picotin) à Andance.

L'année 1987 verra, espérons-le, la construction d'une buvette ainsi que la réfection des jeux.

A tous les sociétaires, bonne saison bouliste.